



EMPU Médicis
3 rue de l'Hôtel Dieu 94150 RUNGIS
01 79 61 61 00 - ce.0941484c@ac-creteil.fr

CONSEIL D'ÉCOLE

14/10/2025

18h00 ouverture du conseil.

Présents

Enseignantes

Mme LEFRANCOIS (direction – Classe 4 GS), Mme HAMANI (Classe 1 PSGS), Mme PEREZ (Classe 3 PSMS), Mme OGER (Classe 2 MS). Mme BRAGA (Classe 4 GS) est excusée.

Parents élus

Mme BRIFFAUX et Mme MOREL.

Autres personnes et qualités

Mme Françoise PAYEN, adjointe au maire

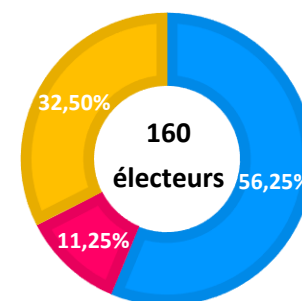
- Secrétaire de séance : Mme PEREZ,
- Président de séance : Mme LEFRANCOIS

Les résultats des élections

Lecture du procès-verbal des élections qui se sont déroulées le **vendredi 10 octobre 2025.**

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

■ Bulletins validés ■ Bulletins nuls ou blancs ■ Abstention



67,50% de participation

- 160 électeurs inscrits,
- 108 votants,
- 18 bulletins blancs ou nuls,
- Taux de participation 67,50% cette année, contre 51,37% l'an dernier.
- Meilleure participation sur la Ville.

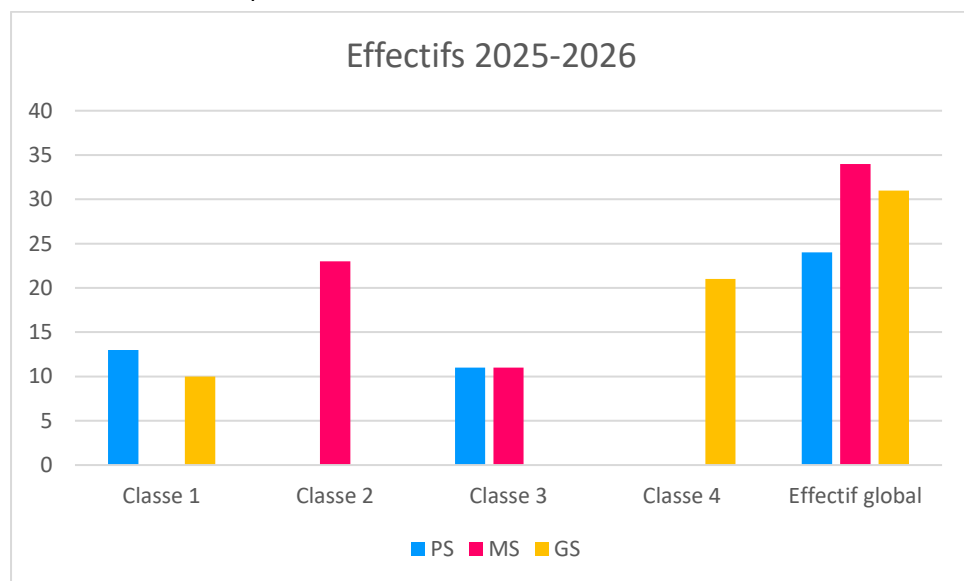
Résultats obtenus :

- 4 sièges au Conseil d'Ecole pour la LAPE : Mme BRIFFAUX, Mme RISSE, Mme LAMOUILLE et Mme MOREL en tant que titulaires ; et Mme BELLEC en tant que suppléante

Pour les prochaines élections de représentant de parents d'élève, il est proposé de poursuivre le vote par correspondance uniquement.
La motion est votée à l'unanimité.

Les effectifs

L'école se compose de 4 classes :



Classe 1 - PSGS : Mme HAMANI : 23 élèves

Classe 2 - MS : Mme OGER : 23 élèves

Classe 3 - PSMS : Mme PEREZ : 22 élèves

Classe 4 - GS : Mmes LEFRANCOIS et BRAGA : 21 élèves

24 petits, **34** moyens, **31** grands

L'effectif total de l'école est à ce jour de **89 élèves**.

Le personnel

Pour nous accompagner l'école dispose de 4 ATSEM :

Mme Ecaterina CEBOTARI (classe de HAMANI), Mme Malika EL FARROUJI (classe de Mme PEREZ), Mme Sophie BANDERIER (classe de Mme OGER), Mme Sandrine HERMANS (classe de Mmes LEFRANCOIS DELAVault et BRAGA),

Les intervenants extérieurs

Mme GUILLEMETTE, qui est en charge des emprunts de livres au sein de l'école est en arrêt maladie depuis la fin de l'année scolaire dernière. Sa date de retour est officiellement connue mais celle de son retour effectif reste encore incertaine.

Mme LEJOSNE, qui est contrainte de cesser ses interventions musicales, n'est toujours pas remplacée. La recherche, par le conservatoire de musique de la ville, est actuellement en cours.
Question du manque d'AESH abordée :

- 2 notifications individuelles accordées : en classes 1 et 2
- Une seule AESH est actuellement affectée à l'école, son emploi du temps est réparti entre les élèves notifiés, suivant leur temps de présence en classe.
- La LAPE se charge de faire remonter les besoins prochainement.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur a été communiqué en amont de la réunion aux différents participants afin d'éviter sa lecture (longue et fastidieuse) durant cette réunion.

Il est à noter que la seule modification qui y a été apportée est la suivante :

Chaque enfant possède un cahier *ou une pochette* de correspondance. (rubrique [LIAISON AVEC LES FAMILLES](#))

Le règlement intérieur 2025-2026 a été voté à l'unanimité.

Les projets pédagogiques

En ce début, l'école participe à la chorale du Téléthon, qui se tiendra le **samedi 6 décembre matin** à l'Espace du Sport. L'horaire exact sera précisé ultérieurement.

Les anniversaires des élèves sont célébrés, une fois par mois, par l'ensemble de l'école. C'est l'occasion pour eux de prendre conscience du temps qui passe mais aussi de réinvestir les notions de quantité. D'autre part, les élèves concernés réalisent, le matin, les gâteaux qui sont dégustés l'après-midi dans une classe désignée.

Dans l'année, il est prévu que :

- le **jeudi 11 décembre 2025 matin**, nous accueillons notre *spectacle de fin d'année civile*;
- le **mardi 7 avril 2026** nous célébrons le *100e jour d'école* et les parents ont la possibilité de participer à l'organisation de cet événement;

- le **samedi 30 mai 2026 matin** toutes les classes participent au *Cross des écoles*, une course d'endurance qui se déroule à la Coline Cacao;
- le **jeudi 4 juin 2026** nous organisons la seconde édition du *Bal & Banquet de Médicis*, un carnaval sur le thème médiéval, en lien avec le nom de l'école qui se déroulera à huis clos au sein de l'école, avec la participation des 4 classes et celle de la ludothèque de la Ville pour le prêt de jeux en bois anciens.
- un **samedi matin de juin (excepté le samedi 6, brocante de la LAPE)** , et si la mobilisation des parents le permet, nous organiserions *une kermesse* au sein de l'école. Les parents sont d'ailleurs invités à faire connaître leur disponibilité et volonté de participation à l'enseignante de leur enfant dès que possible. Un sondage par internet sera sûrement privilégié pour recueillir les retours parents.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires

L'aide personnalisée ne concerne que les élèves de moyenne et grande section. Elle a lieu deux fois par semaine, le soir après la classe, à raison de séances entre 30 et 60 minutes.

Les élèves sont en groupe de 3 à 6 élèves : les enseignantes proposent cette année un travail sur les domaines suivants : *mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* et *construire les premiers outils pour structurer sa pensée*, conformément aux instructions officielles.

Les exercices de sécurité

L'exercice incendie

Il a été réalisé le **mardi 25 septembre 2025 à 10h20**. Nous avons mis 2 minutes 40 secondes pour terminer l'exercice. L'objectif étant d'évacuer les locaux en moins de trois minutes, **cet exercice a été un succès**. Nous réaliserons deux autres exercices durant l'année.

Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS)

L'exercice « mise en sûreté » consiste à regrouper les enfants dans des zones dites de confinement, pour les mettre en sécurité, suite à un événement d'origine naturelle ou technologique susceptible de causer de très graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Selon les instructions officielles, **deux** exercices PPMS seront réalisés dans l'année : Attentat-Intrusion et Risques majeurs.

Le PPMS attentat-intrusion

Il consiste à :

1. Alerter : le 17 et tout le personnel de l'école ;
2. S'échapper ou s'enfermer, suivant la situation

Il est à noter que s'enfermer est la seule solution testée, afin de garantir la sécurité et la sérénité des élèves.

Les principaux objectifs pour les enfants :

- s'entraîner sur les conduites à tenir.
- développer des réflexes spécifiques pour se mettre à l'abri.

Un courrier d'information a été adressé aux parents afin de les prévenir de l'exercice. De plus, la direction a rappelé aux différents membres de la communauté éducative les mesures du plan Vigipirate pour la protection de tous.

L'exercice a été réalisé le **jeudi 9 octobre 2025 à 10h10** et a duré 10 min. Le tout s'est réalisé dans le calme et les élèves ont été particulièrement silencieux.

Il y a eu l'observation du chef de service de la police municipale, M LE BUHAN.

Le retour des conditions de réalisation et les différents points d'amélioration observés seront communiqués à la circonscription et à la municipalité très prochainement.

Le PPMS risque majeurs

Selon les recommandations de cette année, le PPMS risques majeur sera réalisé le **jeudi 27 novembre 2025**, sur le temps scolaire pour une durée estimée à 20 à 30 min. Il s'agira de se mettre à l'abris, sans confinement dans les classes. Les parents, contrairement aux élèves, ne seront pas informés en avance de cet exercice.

Travaux

Travaux en attente :

- Brumisateur pour la cour de récréation
- Aération de la buanderie
- Clôture verte prolongée de même type que celle de la cour de récréation pour le côté centre

Les robots de programmation à destination des élèves de GS, demandés conjointement avec la maternelle des Sources lors de la commission de rentrée 2024, et qui ont été validées au budget restent à recevoir.

Les tables extérieures demandées depuis plusieurs années, sans résultat, ont fait l'objet d'une nouvelle demande avec exemple de modèle souhaité.

Coopérative scolaire

La mandataire de la coopérative reste Mme LEFRANCOIS DELAVault.

La coopérative scolaire permet d'alimenter les projets de classe par l'acquisition de matériel et en offrant aux élèves, en tout ou partie, des spectacles, des animations et des sorties.

Le solde initial de la coopérative, au 01/09/2025, était de 987,78€. Il est actuellement de 704,82 €. Il reste à encaisser les ventes des photos réalisées du 02 au 14/10/2025. La somme à encaisser est de 2 101 €.

Subvention municipale

Budget scolaire alloué par la mairie en fonction des effectifs de maternelle et d'élémentaire, des cars, donné durant le premier trimestre. Le montant n'est pas encore connu car il n'est pas passé en commission. Il reste fixe et multiplié par le nombre d'élèves.

La participation volontaire des parents

Il sera proposé aux parents d'effectuer une participation volontaire afin d'alimenter la coopérative scolaire. Les cartons seront distribués en période 2. Il est rappelé que la participation est libre et non obligatoire.

Les points que les parents souhaitent aborder

La formation du personnel aux gestes de premier secours et le recyclage de cette formation

Une qualification en secourisme reconnue de niveau au moins égal à celui de l'unité d'enseignement "Premiers Secours Citoyen (PSC) est aujourd'hui une condition d'obtention du concours de recrutement des professeurs des écoles. Il est recommandé d'effectuer un renouvellement de cette formation tous les 2 à 3 ans, sans obligation. Le personnel de l'éducation nationale (y compris AESH) peut demander à bénéficier d'une formation, dispensée par l'École Académique de Formation Continue, mais celle-ci se déroulerait sur le temps personnel. Le plan de formation académique ne prévoit pas, cette année, de formation de cet ordre, qui pourrait s'inscrire dans les obligations réglementaires de service, mais la question a été soulevée par les directeurs de la circonscription en début d'année scolaire.

18h48 clôture du conseil.